

### **METIER DU BOIS**

(NAF 20 (2003) ; NAF 17.21A, 17.21B, 17.21C, 17.22Zp, 17.22Zp, 17.23Zp, 17.23Zp, 17.24Z, 17.29Zp, 17.29Zp, 18.11Z, 18.12Zp, 18.12Zp, 18.12Zp (2008) ; FAP F20)

Pour le détail des codes d'activité économique voir la nomenclature des codes NAF de l'INSEE en cliquant sur l'adresse suivante :

[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/revision\\_naf\\_2008/](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/revision_naf_2008/)

Pour le détail des familles d'activités professionnelles (FAP), cliquer sur l'adresse suivante :  
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/metiers-qualifications/nomenclature-familles-professionnelles/familles-professionnelles-fap-2003-.html>

Liste des postes étudiés	Listes des produits	Liste des produits avec nom d'usage
Calculatrice	Amiante	Colle
employé de bureau	Benzène	Fibrociment
manœuvre emballage en bois de camions militaires	Essence/hydrocarbure/HPA	Solvant
Coopérant	Formol ou formaldéhyde	Vernis
apprenti ébéniste ou Apprenti menuisier	pesticides	formica
artisan menuisier ou compagnon menuisier	poussière bois	graisse
découpeur de panneaux	Silice	soufre
Ebéniste	Solvants chlorés	xylophène
Manœuvre		
manœuvre dans le bois		
manœuvre usine de cageots		
Menuisier		
menuisier charpentier		
Ouvrier ou ouvrière		
ouvrier bois		
ouvrier menuisier		
Sécheur		
aide scieur		
coupeur de bois		
manœuvre scierie		
ouvrier de scierie		
ouvrier découpe bois		
Magasinier		
manutentionnaire		
manutentionnaire menuiserie		
chauffeur livreur		
chauffeur poids lourds		
Livreur		
artisan vernis ou ouvrier vernis		

## Sommaire

1- Objectif de l'étude :.....	2
2- L'étude initiale porte sur :.....	2
3- Analyse des parcours professionnels :.....	2
3-1-Analyse globale :.....	2
3-1-1- Organisation du travail :.....	2
3-1-2- Liste des produits utilisés et expositions :.....	3
3-2. Analyse par rapport à la chronologie :.....	5
3-2-1. Faits relatés par les patients .....	5
3-2-2. Analyse de la base de données .....	5
4- nettoyage:.....	14
5-Déclaration et reconnaissances en maladie professionnelle .....	14
6-Bibliographie.....	16

### 1- Objectif de l'étude :

Etudier l'évolution dans le temps des conditions de travail et de l'exposition à des cancérogènes dans les métiers du bois.

### 2- L'étude initiale porte sur :

- **35** parcours professionnels de patients pris en compte
- une période de 1944-2002
- des entretiens individuels dans le cadre du GIS COP93, faits entre 2002 et 2007, suivant le « protocole pour la construction d'un dispositif de surveillance des cancers d'origine professionnelle en Seine Saint Denis - 2<sup>e</sup> phase : construction du dispositif permanent 2002-2003 ».
- 29 patients atteints d'un cancer du poumon, 3 atteints de mésothéliome (péritoine, plèvre), 2 atteints d'un cancer du rein, 1 atteint d'un cancer du larynx.
- Cette étude porte sur les données de la base SCOP mises à jour au **18 décembre 2008**
- Les chiffres et lettres en rouge cités dans la fiche, renvoient directement aux cas qui sont recueillis et triés sur une feuille excel.

### 3- Analyse des parcours professionnels :

#### 3-1-Analyse globale :

##### 3-1-1- Organisation du travail :

- Les activités du bois sont essentiellement effectuées par des hommes.
- Aucune mention de licenciement
- Les durées de postes vont de quelques mois jusqu'à 29 ans avec une moyenne de 5 ans
- Les postes du bois sont :

Processus	Nom du poste aux dires des patients
administration	calculatrice
	employé de bureau
conditionnement	manœuvre emballage en bois de camions militaires
divers	coopérant

menuiserie	apprenti ébéniste ou Apprenti menuisier
	artisan menuisier ou compagnon menuisier
	découpeur de panneaux
	ébéniste
	manœuvre
	manœuvre dans le bois
	manœuvre usine de cageots
	menuisier
	menuisier charpentier
	Ouvrier ou ouvrière
	ouvrier bois
	ouvrier menuisier
	sécheur
scierie	aide scieur
	coupeur de bois
	manœuvre scierie
	ouvrier de scierie
	ouvrier découpe bois
stockage	magasinier
	manutentionnaire
	manutentionnaire menuiserie
transport	chauffeur livreur
	chauffeur poids lourds
	livreur
vernissage	artisan vernis ou ouvrier vernis

Remarques sur les postes :

- 1 personne s'est mise à son compte **1**
- Il y a une évolution professionnelle progressive des postes : l'apprenti devient un artisan ou un compagnon **2**
- Certains postes dont une des activités est le nettoyage sont responsables d'expositions à des cancérogènes.**3**
- Certains postes sont fusionnés comme menuisier-charpentier **4**
- Les postes les plus exposés sont ceux de terrain : menuiserie, scierie, stockage, transport, vernissage.

**3-1-2- Liste des produits utilisés et expositions :**

Phase du processus	Poste aux dires des patients	Exposition aux dires du patient	Expositions aux dires des experts
administration	calculatrice	ras	Poussières de bois
	employé de bureau	ras	aucune exposition
conditionnement	manœuvre emballage en bois de camions militaires	ras	aucune exposition
	divers	coopérant	aucune exposition
menuiserie			
	apprenti ébéniste	verniss au tampon	Benzène dans mélange

Phase du processus	Poste aux dires des patients	Exposition aux dires du patient	Expositions aux dires des experts
			d'hydrocarbures; poussière de bois
	Apprenti menuisier	colle	Formol; poussière de bois
		ras	Poussières de bois
		poussière	Amiante; poussière de bois
		poussière	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; poussière de bois
		ras	Amiante; formol; poussière de bois
		ras	aucune exposition
	artisan menuisier	vernis, poussière	aucune exposition
		ras	Poussières de bois
	compagnon menuisier	colle, formica	Amiante; benzène pur (fabrication, utilisation du); formol; poussière de bois
	découpeur de panneaux	poussière; fibrociment	Amiante; formol; poussière de bois
	ébéniste	ras	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; poussière de bois
	manœuvre	ras	aucune exposition
	manœuvre dans le bois	ras	Formol; poussière de bois
	manœuvre usine de cageots	poussière	Gaz d'échappement de moteurs diesel; poussières de bois
	menuisier	ras	Amiante; benzène dans mélange d'hydrocarbure; formol; pesticides (lindane, chlorophénol, hexachlorobenzène); poussière de bois
		colle corite contenant un durcisseur qui sentait l'ammoniaque; vernis, du xylophène...	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; formol; poussière de bois
	menuisier charpentier	fibrociment	Amiante; poussière de bois
	ouvrier	ras	aucune exposition
	ouvrier bois	ras	Pesticides: lindane, chlorophénol, hexachlorobe.; poussière de bois
		ras	aucune exposition
	ouvrier menuisier	ras	Poussières de bois
	ouvrière	peu de poussière	Amiante; poussière de bois
	ouvrière	poussières	Poussières de bois
	sécheur	ras	Silice cristalline (quartz, cristobalite)
scierie	aide scieur	ras	Poussières de bois
	coupeur de bois	graisse, solvant, poussière	Gaz d'échappement de moteurs diesel; huiles minérales; poussières de bois; solvant chloré (trichlo, tétrachlo, dichloro)
		manœuvre scierie	ras

Phase du processus	Poste aux dires des patients	Exposition aux dires du patient	Expositions aux dires des experts
	ouvrier de scierie	poussière	Poussières de bois
	ouvrier découpe bois	ras	Poussières de bois
stockage	magasinier	ras	aucune exposition
	manutentionnaire	ras	aucune exposition
	manutentionnaire menuiserie	ras	aucune exposition
transport	chauffeur livreur	vernis	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; formol, poussière de bois
	chauffeur poids lourds	ras	aucune exposition
	livreur	vernis	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; formol, poussière de bois
		ras	aucune exposition
vernissage	artisan vernis	poudre	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; formol, poussière de bois
	ouvrier vernis	vernis cellulosique	Benzène dans mélange d'hydrocarbures; formol, poussière de bois

Ras : rien à signaler

**Zone verte** : similitude des expositions aux dires des patients et des experts

### **3-2. Analyse par rapport à la chronologie :**

#### **3-2-1. Faits relatés par les patients**

Organisation du travail :

Rien à signaler

Produits utilisés :

Rien à signaler

Remarque : Notons que ces témoignages sont uniques et peuvent être comparés aux différentes périodes d'utilisation de produits récapitulées en page 11.

Les protections

Un coupeur de bois relate qu'avant 2000, il n'a pas de masque.

#### **3-2-2. Analyse de la base de données**

Organisation du travail :

Parmi les postes répertoriés, beaucoup de postes sont cités une seule fois. Pour eux, impossible de distinguer une évolution des activités dans le temps.

Pour les postes cités plusieurs fois avec une différence de période, on peut noter que des activités restent stables alors que d'autres connaissent des évolutions. Ces activités permettent de comparer un même poste pour des périodes différentes.

Poste	Période	Activité stable	Activité évolutive
ébéniste	1946-1948	raboter de gros morceaux de bois (chêne, frêne, hêtre). Pas de traitement de bois, juste utilisation de colle (arêtes de poisson).	Débiter
apprenti ébéniste	1948	ponçage	Utilisation de différents produits
apprenti menuisier	1946-1948	rabotage, sciage, ponçage. installer des placards, des vestiaires ou chez des particuliers.	-
Menuisier	1946-1950	Rectification. Collage. Installation des lambourdes sous parquets flottants.	Balayage du poste de travail
compagnon menuisier	1954-1960	fabriquait des grands panneaux, des grands cadres recouverts de toile. Il allait installer les stands d'exposition dans différents salons	-
apprenti menuisier	1965	Travaille avec rabots, scies circulaires, scies à ruban. Fait pour l'essentiel des meubles en hêtre	-
apprenti menuisier	1956-1959	Travaux de coupe à la scie à ruban. Rabotage. Il fabriquait et posait des plinthes, parquets, portes, fenêtres, cercueils....	Balayage de l'atelier. Remplissage des poêles à chauffer avec des copeaux ramassés à la pelle et mis dans des grands sacs. Il faisait des ciments rapides, un peu de maçonnerie, du plâtre, des « raccordages » de scellements. frapper et creuser du granit pour poser des fenêtres par exemple
apprenti menuisier	1964-1966	découpe de faux-plafonds, de parquets....	-
artisan menuisier	1967-1968	Travaille avec rabots, scies circulaires, scies à ruban. Fait pour l'essentiel des meubles en hêtre	-
Apprenti menuisier	1970-1972	Travail de ponçage	Préparation des colles

Poste	Période	Activité stable	Activité évolutive
		(outils à main). Faisait des meubles. Menuiserie/ Ebénisterie.	(noires, blanches, marrons). Plaques de résine plongées
artisan menuisier	1986-2003	Ponçage du bois. Vernis cellulosique au pistolet. Meubles, huisserie.	-
artisan vernis	1958-1962	Fait des vernis au tampon sur des meubles. Fait lui-même les mélanges (poudre...).Ponçage	-
ouvrier vernis	1965-1970	Vernit chaises et fauteuils.	-
livreur	1957-1971	la livraison au marchand de couleur (petits paquets de sciure).	Il lui arrivait de faire le brassage.
livreur	1964	Livraison de meubles et petites retouches (passer du vernis).	
chauffeur poids lourds	1967-1978	Transport et livraison de bois usinés	
livreur	1970-1972	Fait la livraison de meubles ainsi que le montage chez le client.	Fait un peu de vernissage
livreur	1972-1975	Fait la livraison de meubles ainsi que le montage chez le client.	
chauffeur livreur	1975-1983	Conduite du camion. Monte les paquets, les meubles chez le client.	Fait le montage et parfois quelques retouches (vernis).
coupeur de bois	1987-2002	Coupe du bois (bois massif, contreplaqué) mais ne la répare pas.	nettoie la machine à couper le bois avec des solvants
découpeur de panneaux	1974-2003	du à la livraison en passant par la coupe de panneaux et le chargement.	balayage
manœuvre	1977-1978	Participait à la fabrication de stores vénitiens. Pliait les agrafes sur les lames de bois déjà coupées.	-
manœuvre dans le bois	1957-1966	Coupait les plaques de contre-plaqué à la scie toute la journée.	-
manœuvre emballage en bois de camions militaires	1965	clouait des planches autour des camions.	-
manœuvre scierie	1978	Mettait le bois dans une grande scie.	-
manutentionnaire	1954-1963	Ne faisait pas de découpe du bois.	-

Poste	Période	Activité stable	Activité évolutive
manutentionnaire menuiserie	1963	Il portait des planches.	-
manutentionnaire	1966	Prend des sacs, la porte.	-
ouvrier	1946	Mettait les plaques dans un four	-
ouvrier spécialisé en menuiserie	1949-1951	travaillait sur des scies circulaires (par groupe de 2).	-
ouvrier bois	1959-1961	Fabrication de meubles en bois. Fait de la coupe et de l'emballage.	-
Ouvrier du bois	1962-1963	-	séchage du bois, ramassage par machines
ouvrière	1969	scier le bois et attacher avec du fil de fer.	-
ouvrier de scierie	1969-1971	portait le bois. Il le montait sur de grands machins pour qu'il reste sec.	. Il ramassait les copeaux à la pelle et les chargeait sur un camion
ouvrier menuisier	1973	scier et le clouer.	-
ouvrier découpe bois	1976-1980	Coupe des planches en bois.	-

Analyse du tableau :

Quelques postes présentent des activités variantes. Néanmoins, ces variances ne dépendent pas de la chronologie.

En conclusion, la plupart des activités des postes ne dépendent pas de la chronologie.



## étude métier du bois code 20 grspv3

Produits utilisés :

Entre les dates formelles d'adoption des textes dans la réglementation (règles prescrites) et l'effectivité de leur application dans l'activité réelle de travail, il y a des écarts qui tiennent à une certaine inertie dans la mise en œuvre du droit, mais aussi aux rapports de force dans l'adoption des règles de prévention dans chaque entreprise, chaque lieu de travail. Ces écarts peuvent apparaître en fonction de l'expérience des patients et des experts. L'exemple de la mise en application de l'interdiction de l'amiante et des règles de prévention sur les chantiers de désamiantage est, à ce sujet, emblématique.

Produit présent	Loi de réglementation d'utilisation (1)	VME / VLE (mg/m3) (2)	Cancérogène avéré		Cancérogène suspecté		Période aux dires des patients	Période aux dires des experts
			UE 1 et 2	CIRC 1 et 2A	UE 3	CIRC 2B		
Amiante (3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°96-1133 du <b>24 décembre 1996</b> relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du Travail et du code de la Consommation (JO du 26 déc 1996)</li> <li>- Décret n°88-466 du <b>28 avril 1988</b> modifié relatif aux produits contenant de l'amiante et modifiant celui du <b>20 mars 1978</b> relatif à l'emploi des fibres d'amiante pour le flocage des bâtiments.</li> <li>- Décret du <b>7 fév 1996</b> (JO du 8 février 1996): fabrication et transformation de matériaux contenant de l'amiante; confinement et retrait de l'amiante; entretien et maintenance sur des flocages ou calorifugeages contenant de l'amiante.</li> </ul>	-/0.1 fibre/cm3 (8h et 1h de travail)	X	X	-	-	-	1946-1948 1949-1951 1954-1960 1962-1966 1974-2003 (6 patients/ 7 postes)
Benzène	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du <b>11 juillet 1977</b> fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Benzène et homologues)</li> <li>- Article R231-58-2 du Code</li> </ul>	3.25/-	X	X	-	-	-	1946-1950 1954-1962 1964 1965-1972 1975-1983 (6 patients/ 11 postes)

etude metier du bois code 20 grspv3

Produit présent	Loi de réglementation d'utilisation (1)	VME / VLE (mg/m3) (2)	Cancérogène avéré		Cancérogène suspecté		Période aux dires des patients	Période aux dires des experts
			UE 1 et 2	CIRC 1 et 2A	UE 3	CIRC 2B		
	du travail. Interdiction d'emploi de solvants contenant plus de 0,1% en poids de benzène; <b>3 Février 2001</b> - Valeurs limite d'exposition professionnelle: art R231-58 du code du travail (décret n°2001-97 du <b>1 fév 2001</b> ) modifié par le décret n°2006-133 du 9 fév 2006 fixant des VLEP contraignantes à certains agents chimiques dans l'atmosphère des lieux de travail							
Essence/hydrocarbure/HPA	- Arrêté du <b>11 juillet 1977</b> fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Brais, goudrons et huiles minérales) - Annexe à l'arrêté du <b>23 juillet 1947</b> modifié par les arrêtés des 1er février 1950, 15 octobre 1951, 13 décembre 1982, 30 juillet 1986, 28 décembre 1988, 22 novembre 1989, 22 octobre 1991 et 4 avril 1995 : Travaux salissants visés par les tableaux des maladies professionnelles annexés au décret n°46-2959 du 31 décembre 1946 codifié. - Arrêté du <b>18 septembre 2000</b> complétant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant la liste des substances, préparations et procédés cancérogènes au sens	150/-	X	X	-	X	-	1987-2002 (1 patient/1 poste)

## étude métier du bois code 20 grspv3

Produit présent	Loi de réglementation d'utilisation (1)	VME / VLE (mg/m3) (2)	Cancérogène avéré		Cancérogène suspecté		Période aux dires des patients	Période aux dires des experts
			UE 1 et 2	CIRC 1 et 2A	UE 3	CIRC 2B		
	du deuxième alinéa de l'article R. 231-56 du code du travail. Travaux exposant aux hydrocarbures polycycliques aromatiques présents dans la suie, le goudron, la poix, la fumée ou les poussières de houille.							
Formol ou formaldéhyde	valeurs limites d'exposition professionnelle: circulaire du <b>12 juillet 1993</b> modifiant et complétant la circulaire du ministère du travail du <b>19 juillet 1982</b> (non parue au JO)	0.61/ 1.23	-	X	X	-	-	1946-1950 1954-1972 1974-2003 Exposition collective
pesticides	Pas trouvé de loi	-	-	X	-	X	-	1959-1961 1965-1966 (2 personnes/2 postes)
poussière bois	Arrêté du <b>18 septembre 2000</b> complétant l'arrêté du <b>5 janvier 1993</b> fixant la liste des substances, préparations et procédés cancérogènes au sens du deuxième alinéa de l'article R. 231-56 du code du travail. Travaux exposant aux poussières de bois inhalables	Article R231-58 du Code du travail. Valeur limite d'exposition professionnelle. VLEP pour les poussières de bois : 1 mg/m3. (1979)	-	X	-	-	-	1946-1972 1973 1974-2003 Exposition collective
Silice	• Arrêté du <b>14 janvier 1987</b> relatif à l'information des utilisateurs sur la présence de silice libre dans les abrasifs destinés aux opérations de décapage, de dépolissage ou de	Cristobalite : 0.05a Quartz : 0.1a Tridymite : 0.05a	X	X	-	-	-	1943-1946 1 patient/ 1 poste

## etude metier du bois code 20 grspv3

Produit présent	Loi de réglementation d'utilisation (1)	VME / VLE (mg/m3) (2)	Cancérogène avéré		Cancérogène suspecté		Période aux dires des patients	Période aux dires des experts
			UE 1 et 2	CIRC 1 et 2A	UE 3	CIRC 2B		
	dessablage au jet • Article R.234-9 du Code du travail : Travaux interdits aux femmes. Silice libre. Travaux suivants exposant à l'action de la silice : démolition des fours industriels comportant des matériaux réfractaires contenant de la silice libre ; nettoyage, décapage ou polissage au jet de sable, sauf lorsque ces travaux s'effectuent en enceinte étanche dont l'atmosphère chargée de silice libre est parfaitement isolée de l'air ambiant inhalé par l'opératrice							
Solvants chlorés	Trichloréthylène: valeurs limites d'exposition: circulaire du ministère du travail du <b>1e déc 1983</b> (non parue au JO) modifiant et complétant la circulaire du ministère du travail du 19 juillet 1982 (non parue au JO)	405/1080 (trichloréthylène)	X	X	X	X	-	1987-2002 (1 patient/1 poste)

\* : beaucoup de substances avec des VLE et VME différentes. Se référer au site de l'INRS

- (1) Les lois de réglementation ont été récupérées des fiches toxicologiques de l'INRS actuellement sur leur site (6 déc 2007) et celles par CMR du site de « bossons futé ».
- (2) VME : valeur moyenne d'exposition - VLE : valeur limite d'exposition. Les valeurs données proviennent du texte « valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED984 –Aide mémoire technique) INRS » actuellement sur leur site (6 déc 2007).
- (3) la production, la commercialisation et l'usage de l'amiante ont été interdits au 1 janvier 1997. La VLE concerne les travaux d'enlèvement d'amiante.

Nom générique « aux dires des patients »	Produit avec un nom commercial « aux dires des patients »	Nom chimique présent « aux dires des patients »	Cancérogène avéré (UE 1 et 2 ; CIRC 1 et 2A)	Cancérogène suspecté (UE 3 ou CIRC 2B)	Période aux dires des patients
Colle (1)	-	-	X	-	1946-1950 1954-1960 1970-1972
Fibrociment (2)	-	-	X	-	1962-1966 1974-2003
formica	-	-	X	-	1954-1960
Solvant (3)	-	-	X (C1 et CIRC))	X (CIRC)	1987-2002
Vernis (1)	-	-	X	-	1946-1960 1964 1965-1972 1975-1983 1986-2003

Eléments retrouvés sur le livre de Toxicologie industrielle et intoxications industrielles de Rober R. Lauwerys Masson 4<sup>e</sup> édition.

(1) : si contient du trichloroéthylène

(2) : présence d'amiante

(3) : Les différentes familles de solvants

Les solvants organiques sont des hydrocarbures, c'est-à-dire des molécules formées d'atomes de carbone et d'hydrogène. On en distingue 8 principaux groupes, auxquels s'ajoutent quelques solvants particuliers :

Hydrocarbures aromatiques (benzène, toluène, xylènes, cumène...),

Solvants pétroliers (hors aromatiques : alcanes, alcènes...),

Alcools (méthanol, éthanol, glycols...),

Cétones (acetone, méthyéthylcétone...),

Esters (acétates, agrosolvants...),

Ethers (éther éthylique, THF, dioxane...),

Ethers de glycol,

Hydrocarbures halogénés (chlorés, bromés ou fluorés),

Solvants particuliers (amines, amides, terpènes...).

De nombreux solvants métabolisés par le foie sont cancérogènes chez l'animal et sont suspectés de l'être aussi chez l'homme. Cependant, les seuls solvants reconnus cancérogènes pour l'homme par l'Union européenne (catégorie 1) sont :

- le benzène,

- le 2-nitropropane.

INRS dossier solvant

solvants Chlorure de méthylène, styrène, sulfure de carbone

Produits non classés dans les cancérogènes, cités par les patients	Période d'utilisation par les patients
graisse	1987-2002
soufre	1979-1980
xylophène	1946-1960

Analyse des tableaux :

Les produits utilisés sont nombreux et certains sont des cancérogènes avérés ou suspectés. Certains produits ont été utilisés après la date de la loi régissant leur retrait. L'utilisation de l'amiante a été interdite à partir du 7 fév 1996. Pourtant selon les dires des patients et de ceux des experts, ce cancérogène a été utilisé jusqu'en 2003. Cet état de fait est également repérable pour le benzène, les HPA, le formol, les poussières de bois et les solvants chlorés. Sous des noms à usage professionnel, certains produits ont été utilisés alors qu'ils étaient des cancérogènes puisque composés par des cancérogènes.

**4- nettoyage:**

Cette partie d'étude concernant le nettoyage a été réalisée sur 35 patients. Les éléments cités sont des synthèses tirées des témoignages.

<u>postes</u>	<u>Qu'est ce qui est nettoyé ?</u>	<u>Quel produit est utilisé ?</u>	<u>Quel matériel est utilisé ?</u>	<u>fréquences de nettoyage ?</u>	<u>Remarque globale</u>
Coupeur de bois	Sa machine	solvants	-	-	-
	Le sol de son poste	-	A la main	-	Met les copeaux et les poussières dans des sacs
ébéniste	Sol de l'atelier	-	Balai	Tous les soirs	Ne porte pas de masque
menuisier	Sol de son poste	-	balai	-	-

Seul, le nettoyage de la machine est un préalable à l'activité.

**5-Déclaration et reconnaissances en maladie professionnelle**

Les patients ayant reçu un CMI, ont travaillé dans différents emplois et postes. Le CMI prend en compte le parcours professionnel dans sa totalité. Il peut provenir de l'étude d'un ou de plusieurs postes exposés. Dans ce tableau, nous pouvons simplement constater que le patient ayant occupé « tel poste » a reçu un CMI au vu de son parcours professionnel et non au vu du seul poste cité.

Tableau remis à jour 22/12/09 :

Items	Nombre de personnes
Nombre de personnes ayant eu un entretien concernant leur parcours professionnel	35
Nombre de personnes ayant eu un CMI	25
Nombre de personnes ayant déclaré leur cancer en maladie professionnelle	19
Nombre de personnes ayant leur maladie reconnue en maladie professionnelle	13
Nombre de personnes dont la reconnaissance a été refusée	5
Nombre de personnes dont la reconnaissance est en attente	1

Correspondance entre le poste, le tableau de CMI, la pathologie et la reconnaissance:

Tableau remis à jour le 22/12/09 :

Poste	Reconnaissance en maladie professionnelle**	Pathologie ou organe touché	Déclaré	Réponse définitive de la Sécurité Sociale		
				reconnu	refusé	en attente
aide scieur	30bis	Poumon	oui	0	0	1
apprenti ebeniste	30bis	Poumon	oui	1	0	0
Apprenti menuisier	30bis	Poumon	oui	0	1	0
apprenti menuisier	30D	Mésotéliome plèvre	oui	1	0	0
apprenti menuisier	A3-47	Sinus ethmoïdal	oui	1	0	0
artisan menuisier - artisan vernis	Système complémentaire alinéa 4	Poumon	oui	0	1	0
calculatrice	30bis	Poumon	oui	1	0	0
chauffeur livreur	Système complémentaire alinéa 4	Poumon	oui	0	1	0
compagnon menuisier	30D	Mésotéliome plèvre	oui	1	0	0
cooperant	30bis	Poumon	oui	1	0	0
coupeur de bois	Système complémentaire alinéa 4	Poumon	oui	0	1	0
decoupeur de panneaux	30bis	Poumon	oui	1	0	0
ebeniste	30bis	Poumon	oui	1	0	0
livreur	Système complémentaire alinéa 4	Poumon	oui	0	1	0
manoeuvre emballage en bois de camions militaires	4	Leucémie myéloïde chronique	oui	1	0	0
manoeuvre usine de cageots	30bis	Poumon	oui	1	0	0
manutentionnaire	30bis	Poumon	non	0	0	0
manutentionnaire menuiserie	30bis	Poumon	oui	1	0	0
Menuisier	Système complémentaire alinéa 4	Poumon	non	0	0	0
menuisier	30bis	Poumon	oui	1	0	0
menuisier charpentier	30bis	Poumon	non	0	0	0
ouvrier	30bis	Poumon	non	0	0	0
ouvrier de scierie	A3-16bis	Poumon	oui	1	0	0
ouvrier decoupe bois	30bis	Poumon	oui	1	0	0
ouvrier du bois	30bis	Poumon	oui	0	1	0
ouvrier menuisier	25	Poumon	non	0	0	0
ouvrier specialise en menuiserie	30D	Mésotéliome plèvre	oui	1	0	0
ouvrier vernis	Système complémentaire	Poumon	oui	0	1	0

Poste	Reconnaissance en maladie professionnelle**	Pathologie ou organe touché	Déclaré	Réponse définitive de la Sécurité Sociale		
				reconnu	refusé	en attente
	alinéa 4					
ouvriere	16bis	Poumon	oui	0	1	0
secheur	30bis	Poumon	non	0	0	0

\*\* reconnaissance en maladie professionnelle : L461-2 – voir le site INRS

- tableau (ex : 30D)
- A3 : CRRMP alinéa 3 (ex : A3-16bis)
- A4 : CRRMP alinéa 4 (ex : A4)

### **6-Bibliographie**

Pour toutes informations complémentaires sur les produits et les postes :

-Sites :